ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Indemnisation

Question écrite n° 5123

Texte de la question

M Claude Labbe appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, sur l'indemnisation des agents des ex-concessions francaises en Chine. A une question ecrite no 36511 posee en 1980 par M Jean-Pierre Delalande, un de ses predecesseurs repondait : « S'inspirant des observations du Mediateur dans son rapport du 11 decembre 1979 une proposition de loi portant le no 1659 a ete deposee par M Frederic-Dupont. Des consultations interministerielles sont en cours, auxquelles le ministere des affaires etrangeres porte un interet particulier, en vue de parvenir a une solution equitable ». Pres de huit ans s'etant ecoules depuis cette reponse, il lui demande si des elements nouveaux sont intervenus en ce domaine. Il lui fait observer que l'indemnisation des personnels en cause parait s'imposer, constatant d'ailleurs qu'apres quarante-cinq ans, une telle mesure serait particulierement equitable.

Texte de la réponse

Reponse. - Une proposition de loi sur l'indemnisation des Francais rapatries de Chine a laquelle il n'a pas ete donne suite avait effectivement ete deposee en 1980 par M Frederic-Dupont. En 1985 le Premier ministre a repondu au Mediateur qui etait intervenu en faveur des revendications presentees par nos compatriotes qu'il n'etait pas possible de prevoir l'attribution de nouvelles indemnites de reinstallation aux anciens agents des ex-concessions francaises en Chine, ceux-ci ayant deja percu des prestations de diverses natures lors de leur rapatriement.

Données clés

Auteur : M. Labbe Claude
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5123
Rubrique : Rapatries
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 novembre 1988, page 3186